même but en parcourant les mêmes sentiers (8). Admirable démocratie que seul pouvait réaliser Celui qui s'est fait esclave de chacun de ses frères, afin de rendre à chacun de ses frères esclaves, la liberté des enfants de Dieu (9).

Il n'en est pas ainsi du clergé. Chargé d'instruire les fidèles, de les sanctifier par les sacrements, de les conduire et de les diriger, le clergé constitue dans l'Eglise, le principat sacré: hié rarchie incomparable dont les pouvoirs se divisent en trois ramifications diffiérentes qui forment autant de degrés distincts: l'épiscopat, la prétrise et le diaconat. — L'antiquité chrétienne, par ses pontifs, ses pères et ses docteurs, est unanime à reconnaître l'origine divine de ces trois degrés du pouvoir sacerdotal et le saint concile de Trente frappe d'anathème quiconque ose la nier (10).

Au premier rang de la hiérarchie catholique nous apparaissent donc les évêques. Ayant à leur tête le Pontife Romain, évêque universel, par suite, évêque des évêques eux-mêmes, ils en forment la partie principale. Comme les apôtres, il sont les pierres fondamentales du royaume du Christ, mais des pierres fondamentales secondaires superposées sur le fondement unique de la primauté de Pierre qui, à son tour, emprunte sa force et sa stabilité du Seigneur Jésus, pierre première et véritable de tout l'édifice sacré (11).

Monseigneur, entouré de votre clergé, de vos communautés religieuses et de vos fidèles, vous célébrez, en ce moment, le joyeux anniversaire de votre consécration épiscopale, jour solennel où vous avez reçu le caractère inéffaçable de Pontife imprimé dans votre âme par le doigt de l'Esprit-Saint, jour béni où vous êtes entré en partage du sacerdoce suprême du Souverain Prêtre, le Christ Jésus, où vous avez été honoré de ses tendresses et de ses confidences les plus intimes et investi de ses plus hautes prérogatives, jour sacré, enfin, que le saints Père nom-

⁽⁸⁾ Vocati estis in una spe vocationis vestræ. (Ephes. IV, 4.)

⁽⁹⁾ In libertatem gloriæ filiorum Dei. (Rom. viii, 21.)

⁽¹⁰⁾ Si quis dixerit in Ecclesia Catholica non esse hierarchiam, divina institutione institutam, quæ constat ex episcipis, Presbyteris et ministris; anathema sit. (Sess. xxIII, can. 6.)

⁽¹¹⁾ Estis domestici Dei, superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu. (Ephes. 11, 19, 20).